

SENIORS TOULOUSAINS EN VACANCES

ÉDITION 2024



CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Il s'adresse aux personnes âgées de plus de 60 ans (ou 55 ans pour les personnes en situation d'invalidité ou de handicap) et dont le revenu imposable est inférieur au seuil du tableau indiqué ci-dessous en fonction du nombre de parts fiscales (à demander à la Mairie de Toulouse avant inscription).

Nombre de parts fiscales	1	1,5	2	2,5	3	3,5	4	4,5	5	5,5	6
Revenu net imposable en €											
Personne seule	15 991	21 380	26 768	32 157	37 545	42 934	48 322	53 711	59 099	64 488	69 876
Couple marié ou pacsé	–	–	30 186	35 575	40 963	46 352	51 740	57 129	62 517	67 906	73 294

Seuils d'imposition, Direction générale des finances publiques, Déclaration des revenus 2022, Brochure pratique 2023

- Il est réservé aux personnes habitant la commune de Toulouse.
- Il est réservé aux personnes n'ayant pas déjà bénéficié au cours de l'année civile de tout autre dispositif d'aide aux vacances financé par l'ANCV.
- Tout aidant, professionnel ou familial, d'une personne en situation de dépendance ou de handicap et bénéficiant elle-même du programme, en bénéficie de plein droit.
- Il concerne prioritairement les seniors qui n'ont pas bénéficié de ce programme les années précédentes.
- Le nombre de places étant limité, le Point Info Seniors (7 rue Rémusat à Toulouse) pourra vous informer de votre inscription sur liste d'attente.

Tarifs[1] :

- **70€** par personne âgée de 60 ans ou plus dont le revenu imposable est inférieur au seuil du tableau ci-dessus en fonction du nombre de parts fiscales, ainsi que pour les aidants de personnes en situation de handicap.
- **318€** pour toute autre personne

Le prix comprend : le transport de Toulouse au centre et pour les visites, l'assurance rapatriement, les visites et excursions, l'hébergement en chambre double avec sanitaires complets, le linge de toilette, le ménage de fin de séjour, la pension complète du déjeuner du 1er jour au déjeuner du 5ème jour, ¼ de vin/personne/repas et le café au déjeuner, un animateur accompagnateur pour les excursions, l'animation des soirées, la taxe de séjour.

Le prix ne comprend pas : le supplément chambre individuelle de **57€** pour 5jours/4nuits et par personne (dans la limite des chambres disponibles).

Le programme et l'ordre des visites peuvent être modifiés par les opérateurs en fonction de la disponibilité des sites et des conditions météorologiques.

[1] Ces prix tiennent compte de l'aide accordée par les différents partenaires : la Mairie de Toulouse, l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances, la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail, et l'Union Nationale des Associations de Tourisme d'Occitanie. L'aide de l'ANCV est attribuée dans la limite des crédits alloués.

CHOISISSEZ VOTRE SÉJOUR !

SOMMAIRE

3
Pays Audois et Catalan
16/09 au 20/09
Port Leucate (11)



5
Pyrénées Catalanes
30/09 au 04/10
Vernet-les-Bains (66)

7
**Camargue et côte
languedocienne**
14/10 au 18/10
La Grande Motte (34)



Du 16 au 20 septembre



Jour 1 : Bienvenue

Accueil en fin de matinée, déjeuner au village vacances.

Cocktail de bienvenue.

Installation.

Dîner au village de vacances. Soirée de présentation.

Jour 2 : Port Leucate

Matin : Flânez le long du **marché de Port Leucate** et découvrez ses produits locaux. (Susceptible d'être déplacé en fonction des jours de marché)

Déjeuner au village de vacances.

Après-midi : Exploration libre de Port Leucate, station de caractère aux multiples paysages, ses commerces, son port de plaisance...

Dîner au village de vacances.

Soirée « loto BINGO » : le loto traditionnel saupoudré de règles extravagantes, c'est le loto fou des cadeaux à gagner

Jour 3 : Côte Vermeille

À bord du petit train de la côte Vermeille, à travers les vignes, découverte de panoramas à couper le souffle.

Temps libre dans **Collioure**.

Déjeuner sous forme de panier repas .

L'après-midi, visite d'une conserverie d'anchois puis balade dans **Banyuls** : son port, sa plage avec les Pyrénées en toile de fond.



Du 16 au 20 septembre



Jour 4 : Littoral leucatois

Matin : Embarquez pour une **découverte du littoral leucatois** entre mer et étang.

Déjeuner au village de vacances.

Après-midi : Venez observer le milieu marin ! Dans un environnement sauvage et préservé, **les lagunes Languedociennes** vous dévoilent leurs trésors. Dîner au village de vacances.

Soirée dansante.

Jour 5 : Bon retour !

Petit-déjeuner.

Départ du groupe dans la matinée avec un déjeuner panier-repas.

Libération des chambres pour 10h00.



Du 30 septembre au 4 octobre



Jour 1 : Bienvenue

Arrivée à Vernet-les-Bains en fin de matinée.

Accueil par l'équipe du "Clair Canigou".

Déjeuner.

Réunion d'information : présentation du programme.

Apéritif de bienvenue.

Dîner.

Soirée animée.

Jour 2 : Prades - Vernet-les-Bains

Prades : Flânerie sur le grand marché du mardi à la rencontre des produits du terroir ou découverte personnelle de la ville. **22km**

Déjeuner au village de vacances.

Visite à pied accompagnée de **Vernet-les Bains**.

Dîner & **soirée animée.**

Jour 3 : Villefranche de Conflent - Eus

Découverte de **Villefranche de Conflent**, classé parmi les plus beaux villages de France. **10km**

Déjeuner au village de vacances.

Eus, Classé « Plus beaux villages de France » Village de pierres atypique, d'où vous pourrez avoir une vue imprenable sur le Canigó. **32km**

Dîner & **soirée animée.**



Du 30 septembre au 4 octobre



Jour 4 : Les grottes de Grandes Canalettes

Détente au village de vacances.

Déjeuner au village de vacances.

Visite des grottes des **Grandes Canalettes 30 km**

Dîner & **soirée animée.**

Jour 5 : Vernet-les-Bains - votre région

Petit-déjeuner.

Départ dans la matinée avec le pique-nique.

Retour vers votre région.



Du 14 au 18 octobre



Jour 1 : Bienvenue

Arrivée du groupe en fin de matinée, déjeuner au village club.

Installation (chambres libres à partir de 16 heures).

Apéritif de bienvenue.

Dîner au village.

Soirée Grand jeu : films, géographie, chansons, gastronomie, culture générale... participez à notre grand jeu digital. Comme à la TV, répondez aux questions de l'animateur grâce à votre téléphone qui se transforme en télécommande.

Jour 2 : Excursion à la journée Manade et Sommières – 90 km

Matin : Visite d'une manade en charrette, ferme d'élevage de taureaux, démonstration du travail des gardians.

Déjeuner paëlla à la Manade.

Après-midi : Visite guidée de Sommières, cité médiévale de caractère. Construite au pied d'un château fort, elle conserve tous les éléments d'un riche passé : portes fortifiées, ruelles franchies par des arceaux ou encore places ornées d'arcades.

Dîner au village.

Soirée locale : film sur la région ou intervenant pour en apprendre un peu plus sur votre destination hôte.

Jour 3 : Aigues-Mortes - 25km

Matin : Séance de gym douce en plein air. Profitez du Spa pour prolonger ce moment de détente.

Déjeuner au village.

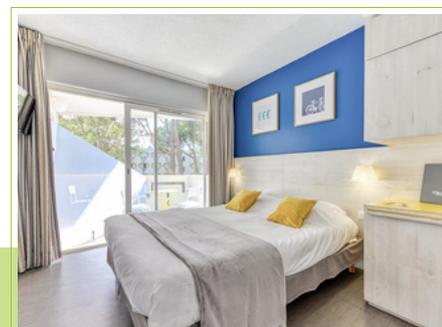
Après-midi : Aigues-Mortes – 25 km

Découverte de la cité médiévale d'Aigues-Mortes à bord du **petit train touristique**.

Temps libre dans Aigues-Mortes.

Dîner au village.

Soirée Loto/Bingo : grâce à ce jeu classique, vous êtes assurés de passer une soirée agréable et détendue.



Du 14 au 18 octobre



Jour 4 : La Grande Motte

Matin : Découvrez comment réaliser une spécialité locale que l'animateur prépare sous vos yeux. Goûtez, répondez aux questions d'un quizz régional et repartez avec la recette.

Déjeuner au village.

Après-midi : Balade côtière en bateau de la Grande Motte au Grau du Roi

Sans transport – Accès à 800m à pied du village club

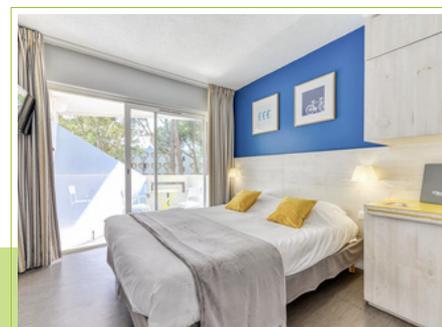
Promenade au départ du port de plaisance à 500 m du Village Club. Cette balade (1h environ) vous fera découvrir la baie d'Aigues Mortes, visiter Port Camargue, la plus grande marina d'Europe du Grau du Roi, le second port de pêche en Méditerranée, ainsi que La Grande-Motte, la ville aux immeubles futuristes.

Dîner au village.

Soirée Spectacle : toute votre équipe se réunit pour vous proposer une soirée haute en couleur.

Jour 5 : Bon retour !

Départ du groupe après le petit-déjeuner avec panier repas pour le midi.



CONDITIONS D'INSCRIPTION

Critères d'éligibilités	Pièces à fournir obligatoirement pour l'inscription
Être âgé de 60 ans ou plus à la date du départ*	CNI ou passeport ou acte de naissance
OU	
55 ans pour les personnes en situation de handicap*	CNI ou passeport ou acte de naissance et l'un des justificatifs suivants : <ul style="list-style-type: none"> - Carte d'invalidité - Attestation de l'année en cours du bénéfice de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH) - Carte « Station debout pénible »
ET ÊTRE	
Soit retraité (les retraités cumulant emploi et retraite sont éligibles au programme) *	<ul style="list-style-type: none"> - Attestation de la caisse de retraite justifiant de l'ouverture des droits à la retraite <li style="text-align: center;">OU - Dernier avis d'impôt mentionnant le versement des pensions de retraite
Soit sans activité professionnelle*	Attestation de Pôle Emploi
ET	
Résider à Toulouse**	Copie intégrale du dernier avis d'impôt
OU BIEN	
Être aidant de personnes en perte d'autonomie*	<ul style="list-style-type: none"> - Attestation du bénéfice de l'Allocation Personnalisée Autonomie (APA) de l'année en cours de la personne aidée <li style="text-align: center;">OU - Attestation du classement de la personne aidée délivrée par le Conseil Général du département du domicile de cette dernière (pour les GIR 2 à 4) <li style="text-align: center;">OU - Attestation du classement de la personne aidée délivrée par la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (pour les GIR 5 et 6) <li style="text-align: center;">OU - Carte d'invalidité ou attestation de l'année en cours du bénéfice de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH) ou carte « Station debout pénible »

Pour bénéficier du tarif de 70€ tout compris (+ 57€ pour une chambre individuelle), vous devez justifier sur votre dernier avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022 que votre revenu imposable est inférieur au seuil du tableau (cf. page 2) en fonction du nombre de parts fiscales ET ne pas déjà avoir bénéficié des aides de l'ANCV au cours de la même année civile. Pour les autres personnes le montant du séjour est de 318€.

*Critères de l'ANCV pour bénéficier du programme « seniors en vacances »

**Critère supplémentaire et obligatoire, dû à la particularité du programme « seniors Toulousains en vacances »

POUR VOUS INSCRIRE

Dates d'inscriptions

- Pour les **primo-partants** (seniors n'ayant jamais bénéficié du dispositif auparavant) les prises de rendez-vous se dérouleront à compter du **21 mai 2024**.

Merci de bien vouloir prendre rendez-vous par téléphone au 0800 042 444 ou par internet (metropole.toulouse.fr)

- Pour les seniors **ayant déjà bénéficié du programme**, merci de déposer le dossier de pré-inscription complété ainsi que les pièces justificatives au Point Informations Seniors à compter du **10 juin 2024**. Les places seront attribuées en fonction des places restantes et de vos participations antérieures au dispositif.

Vous serez contactés afin de venir régler la participation pour le séjour retenu.

- Lors des rendez-vous, merci de venir avec votre dossier complet :

Le bulletin d'inscription - avec vos 2 choix de séjours

Les pièces demandées en fonction de votre situation

Le règlement à l'ordre de l'UNAT Occitanie

Merci de nous informer de tout problème de santé, régime alimentaire, difficulté de mobilité, et toutes autres informations que vous jugerez utiles, pour que le village puisse prendre toutes les dispositions nécessaires pour vous accueillir dans les meilleures conditions possibles.

Coordination des séjours :

UNAT OCCITANIE/PYRENEES-MEDITERRANEE

7 rue Hermès- 31 520 Ramonville Saint-Agne

Tél. 05 34 25 00 64

Email : seniors@unat.asso.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION 2024

M. Mme

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse (pour l'envoi de la convocation) : _____

C.P. : _____ Ville : _____

N° Téléphone Fixe : _____

N° Téléphone Mobile : _____

Né (e) le : _____

Ville de Naissance : _____

C.P. : _____

Caisse de retraite complémentaire :

SITUATION

Retraité(e) : oui non

Marié(e) Célibataire Veuf(ve) Divorcé(e) Handicapé(e) Perte d'autonomie

Nom de la personne à contacter en cas de problème : _____

N° Téléphone : _____

JE SERAI ACCOMPAGNÉ(E) DE

M. Mme

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

C.P. : _____ Ville : _____

N° Téléphone Fixe : _____

N° Téléphone Mobile : _____

Né (e) le : _____

Ville de Naissance : _____

C.P. : _____

Caisse de retraite complémentaire :

Conjoint Aidant familial Aidant professionnel (en cas de perte d'autonomie ou de handicap)

Nom de la personne à contacter en cas de problème : _____

N° Téléphone : _____

A joindre pour tous les participants, une copie :

du dernier avis d'imposition (intégral) de la carte d'identité recto verso en cours de validité

A joindre en fonction des situations, une copie :

de l'attestation de retraite **OU** de l'attestation pôle emploi

En cas de perte d'autonomie ou de handicap, joindre une copie :

de la carte d'invalidité, ou de la notification de l'AAH, ou de la pension d'invalidité

OU de la notification du Conseil Général pour les GIR 2 à 4 (versement APA ou classification dépendance) et de la CARSAT pour les GIR 5 et 6

j'ai pris connaissance de la charte d'organisation et d'engagements réciproques

A....., le..... Signature du (des) participant (s) :

Votre séjour par ordre de préférence :

1) Séjour : 2) Séjour :

Ces séjours sont financés par l'ANCV, la Mairie de Toulouse, la CARSAT et l'UNAT Occitanie/Pyrénées-Méditerranée